

## 2<sup>es</sup> Rencontres franco-belges des écoles supérieures de création du 04 au 06/07/2019

Paris - Publié le mercredi 12 juin 2019 à 16 h 00 - Actualité n° 149528

Les 2<sup>es</sup> Rencontres franco-belges des écoles supérieures de création, organisées par l'ambassade de France en Belgique et l'ANdÉA, se tiendront à l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes (Gard), à l'École nationale supérieure de la Photographie d'Arles (Bouches-du-Rhône) et au MOCO à Montpellier (Hérault), du 04 au 06/07/2019. Elles auront pour thème « la relation des écoles de création aux professions et plus largement à l'espace social ». « Il s'agira d'entrecroiser les deux réseaux, français et belge, mais aussi de faire apparaître les questions en commun, et la réalité des pédagogies à l'œuvre, pour susciter de nouveaux projets de collaboration », déclarent les organisateurs.

Des moments réservés aux rendez-vous et réunions de travail, ainsi que des visites de la nouvelle École nationale supérieure de la photographie à Arles, du Carré d'art à Nîmes, du MOCO et de La Panacée à Montpellier sont également intégrés au programme.

### Programme des conférences et ateliers du 05/07/2019

#### ● 9h15 : Ouverture des Rencontres

- **Daniel Jean Valade**, adjoint au maire de Nîmes délégué à la culture, président de Carré d'art et de l'ESBAN,
- **Bertrand Fort**, conseiller culturel et scientifique de l'Ambassade de France en Belgique,
- **Christelle Kirchstetter**, coprésidente de l'ANdÉA

#### ● 9h30 : Les écoles supérieures de création en France et en Belgique

- **Christelle Kirchstetter**, coprésidente de l'ANdÉA, et **Pierre-Marie Quéré**, président de l'Anescas
- **Kevin Guillaume**, directeur des relations internationales de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, Fédération Wallonie-Bruxelles
- **Wim De Temmerman**, directeur du KASK & Conservatorium (Haute École de Gand)

#### ● 10h : Séance plénière - État des lieux

- **Joëlle Tuerlinckx**, artiste (sous réserve)
- **Toma Muteba Luntumbue**, artiste, curateur, enseignant à l'erg (Ecole de recherche graphique, Bruxelles) et la Cambre arts visuels (sous réserve)
- **Mark Požlep**, artiste, en post-diplôme à la HISK (Hoger Instituut Voor Schone Kunsten - Gent), Personal Topographies, conférence performée

#### ● 14h30 : Ateliers en parallèle

- **Les relations franco-belges** : animé par **Christelle Kirchstetter** (ESBAN) et **Kevin Saladé** (La Cambre Arts visuels)

- **Vers quel réseau international alternatif ? Vers une école des artistes sans frontières ?** : animé par **Stéphane Sauzedde** (École supérieure d'art Annecy Alpes) et **Daphné de Hemptinne** (Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles)
- **Quelle scène artistique souhaitons-nous pour 2030 ?** : animé par **Bernhard Rüdiger** (ENSBA Lyon) et **Simon Delobel** (KASK & Conservatorium)
- **Quelles formes pour l'école des arts de l'avenir ?** : animé par **Veerle Vandersluys** (LUCA School of Arts) et **Pierre-Marie Quéré** (Anescas).

## **2<sup>es</sup> Rencontres franco-belges des écoles supérieures de création**

Du 4 juillet 2019 au 6 juillet 2019

*École supérieure des beaux-arts de Nîmes, École nationale supérieure de la Photographie d'Arles et MOCO Montpellier Contemporain*

## Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

The logo for ANÉA (Association Nationale des Écoles supérieures d'Art) features the letters 'ANÉA' in a bold, serif font. The letter 'É' is stylized with a small graphic element above it.

- Association fédérant la totalité des 44 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
- Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
- Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :

- plateforme de réflexion
- instance de proposition
- force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- **Coprésidence** : Loïc Horellou, Christelle Kirchstetter, Muriel Lepage et Stéphane Sauzedde
- **Contact** : Maud Le Garzic Vieira Contim
- **Tél** : 06 26 38 82 84

---

### Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

32 rue Yves Toudic  
75010 Paris - FRANCE  
Téléphone : 06 26 39 92 84



Fiche n° 383, créée le 27/09/13 à 13:23

---

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »